

## BP MENUISIER

**JE M'INSCRIS À CETTE FORMATION**

### MÉTIER

Le BP (Brevet Professionnel) Menuisier forme des professionnels hautement qualifiés dans la fabrication et la pose de menuiseries bois et de matériaux composites. Ces artisans menuisiers travaillent à la réalisation d'ouvrages sur mesure ou en série, tels que fenêtres, portes, escaliers, et mobilier, en alliant les techniques traditionnelles et les technologies modernes.

Le titulaire du BP Menuisier est destiné à devenir un professionnel hautement qualifié de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en oeuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de public...

### MÉTIERS VISÉS

- Menuisier fabricant
- Menuisier poseur
- Chef d'atelier en menuiserie
- Technicien en bureau d'études menuiserie

### OBJECTIFS

**Former des professionnels capables de :**

- Maîtriser les techniques avancées de fabrication et de pose en menuiserie.
- Développer des compétences en conception et lecture de plans.
- Acquérir une expertise dans l'utilisation de machines à commande numérique.

### PRÉ-REQUIS

- Le candidat doit être titulaire d'un CAP de la même filière ou d'un titre pro équivalent et/ou justifier d'une expérience professionnelle pertinente dans le secteur.
- Maîtriser les fondamentaux de la langue française

### DURÉE

- 2 ans
- Adaptée à votre profil après positionnement et besoin spécifique.

### DÉLAI D'ACCÈS

- Apprentissage : L'entrée en formation s'effectue entre septembre et novembre, l'apprenti doit avoir réalisé un positionnement et validé son projet professionnel avec un conseiller du CFA.
- Formation continue : Les délais d'accès dépendent du calendrier des sessions. Pour connaître les dates de début et les places disponibles, nous vous invitons à nous contacter.

### CONDITIONS D'ACCÈS

- **Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation:** L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.
- **Pour les autres dispositifs:** Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

### LIEU DE FORMATION

**BTP CFA BRETIGNY-SUR-ORGE****BTP CFA ERMONT****BTP CFA NANGIS**

### PUBLIC CONCERNÉ

**Contrat d'apprentissage :**

- Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou dès 15 ans pour les élèves ayant terminé la classe de 3e.
- Sans limite d'âge pour :
  - Les personnes en situation de handicap reconnues.
  - Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, nécessitant le diplôme visé.
  - Les sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles.

**Contrat de professionnalisation :**

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus souhaitant compléter leur formation initiale.
- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi).
- Bénéficiaires de certains minima sociaux, sans condition d'âge, notamment :
  - Revenu de solidarité active (RSA).
  - Allocation de solidarité spécifique (ASS).
  - Allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI), sans condition d'âge.

**Autres dispositifs :**

- Salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, retraités actifs ou toute personne souhaitant se former ou se reconvertis.

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Situations de formations en salles (apports théoriques)
- Situations de formation en atelier (apports pratiques)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

### MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteurs
- Ateliers équipés des technologies de pointe
- Postes individuels et/ou collectifs

## Enseignements professionnels

- Techniques de fabrication et de pose de menuiseries
- Utilisation de logiciels de conception (CAO/DAO)
- Gestion de projet et préparation de chantier
- Normes de qualité, de sécurité et respect de l'environnement
- Communication technique et relation client

## Prévention des risques

- Sauveteur, Secouriste du Travail (SST)
- Travail en hauteur sur échafaudage de pied (R408)
- Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
- Risques Électriques

## Enseignements généraux

- Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Anglais
- Mathématiques
- Sciences
- EPS

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

## Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur

- Apprentis : épreuves ponctuelles
- Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

## Domaine professionnel

- RNCP37238BC01 – Analyse d'un ouvrage et choix de solutions technologiques
- RNCP37238BC02 – Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier
- RNCP37238BC03 – Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise
- RNCP37238BC04 – Fabrication d'un ouvrage
- RNCP37238BC05 – Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

## Domaine général

- RNCP37238BC06 – Français et histoire-géographie
- RNCP37238BC07 – Langue vivante
- RNCP37238BC08 – Mathématiques
- RNCP37238BC09 – Sciences physiques et chimiques
- RNCP37238BC10 – Langue vivante (Bloc facultatif)
- RNCP37238BC11 – Mobilité (Bloc facultatif)

## POURSUITE DE FORMATION

- TP Chargé d'Accompagnement En Rénovation Energétique Du Bâtiment
- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Étude et réalisation d'agencement
- BTS Études et Économie de la Construction

## VALIDATION DU DIPLÔME

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

- N° de fiche : RNCP37238
- Date d'échéance : 31/12/2025
- Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

- Outilage individuel et/ou collectif

## MOYENS HUMAINS

- Formateurs d'Enseignement Professionnel
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

## TARIFS

### Apprentissage

- Frais de formation pris en charge à 100% par l'OPCO de l'entreprise.

### Contrat de Professionalisation

- Prise en charge partielle ou totale des frais de formation par l'OPCO.
- Un reste à charge peut exister pour l'entreprise si le coût dépasse le plafond fixé.

### Plan de développement des compétences (PDC)

- Pour les salariés en poste :
  - **Frais de formation** : pris en charge totalement ou partiellement par l'OPCO, selon les critères applicables à l'entreprise.
  - **Coût salarial** : l'OPCO peut également financer tout ou partie de la rémunération du salarié pendant la formation, en fonction de la situation de l'entreprise et des règles de l'OPCO.

### Autres financements

- Contactez-nous pour un devis et un plan de financement personnalisé.

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Des aménagements peuvent être mis en place pour adapter le parcours à vos besoins. Pour étudier votre situation, contactez notre référent handicap.

## FICHE RNCP